



Disposer d'une compétence pour assurer le nettoyage des locaux du CDFAA 47

1. PROFIL RECHERCHE

Titulaire d'une formation de niveau V

Capacité

- d'analyse
- d'organisation
- d'écoute
- au travail collaboratif
- à adapter la technique de travail en fonction du but recherché

2. CONDITIONS D'EMPLOI

Si contractuel, alors application du protocole de gestion des personnels de CFA et / ou CFPPA

Temps de service de 1607 heures

39 heures pendant la présence des apprentis – 32 heures pendant les périodes hors présence des apprentis

3. RESPONSABLE HIERARCHIQUE DIRECT

le Responsable du site

4. LIEU D'EXERCICE

Antenne du CDFAA47 selon affectation

5. FONCTIONS

5.1. ASSURER L'ENTRETIEN DES LOCAUX TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES, D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION – LES MAINTENIR PROPRES

Planifier le travail en fonction de l'occupation des salles

Lavage et dépoussiérage des sols et du mobilier

Lavage des surfaces vitrées accessibles

Traitement et cirage des surfaces synthétiques

Vider, évacuer, remettre en service les poubelles

Réalimenter les dévidoirs avec du papier toilette

Réalimenter les distributeurs d'essuies mains

Recharger les distributeurs de savon

Aérer les pièces

Appliquer les produits selon les dosages prescrits par les fabricants

Suivi des stocks

Organisation des commandes de produits

Rencontrer les fournisseurs pour connaître et évaluer les nouveaux produits

Informier le responsable de site et le responsable de l'entretien des bâtiments des dégradations et / ou des pannes repérées

Signaler tous les dysfonctionnement et en particulier les classes mal tenues

S'assurer de la fermeture des portes et des fenêtres

S'assurer de la fermeture des radiateurs

5.2. CONTRIBUER AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT QUALITATIF

Participation active au Projet de Développement Qualitatif

6. MOYENS MIS A DISPOSITION

Un local de rangement du matériel et des produits d'entretien

Des produits adaptés aux travaux

Des protections individuelles pour l'usage de produits toxiques

Une formation pour l'utilisation des produits utilisés

Accès aux stages de formation ou de mise à niveau dans le cadre du programme inscrit au Plan Local de Formation

7. EVALUATION

Afin de faire évoluer son activité, un entretien annuel sera organisé avec le responsable de site.

A cette occasion l'agent de service rendra compte de l'exécution de sa mission (points forts : points faibles). Les accompagnements ou les besoins en formation seront abordés et évalués. L'agent fera des préconisations en terme d'amélioration du fonctionnement de son activité.

Les objectifs pour l'année suivante seront co-élaborés. Ils feront ensuite l'objet d'une évaluation.

